



ÉCOLE HECTAR...

Une formation sans enseignant·es et une agriculture sans paysan·nes

Le Snetap-FSU, le CDDEAP, la CGT-Agri, FO-Enseignement Agricole, la Fnaf-CGT, SUD Rural Territoire, le Sea-UNSA, le Snuitam-FSU, la FADEAR, la FSU, la FCPE, la Confédération paysanne et ISF Agrista appellent à une journée d'action pour porter l'exigence d'un service public de la formation agricole conforté et ambitieux et contre l'école "Hectar", vision libérale de la formation professionnelle et d'une agriculture toujours plus productiviste.

Une école sans enseignant·es et une agriculture sans paysan·nes

L'école d'agriculture "Hectar" va ouvrir ses portes dès la rentrée de septembre dans les Yvelines pour, selon Xavier Niel et Audrey Bourolleau, ses financeurs, « ... attirer de nouveaux profils dans le secteur agricole », « notamment des jeunes des quartiers prioritaires ». Une école qui se présente comme gratuite et constituant pas moins que le plus grand campus agricole du monde.

L'homme d'affaires et l'ancienne conseillère à l'agriculture du Président de la République se veulent donc être les mécènes et philanthropes attendus par un monde agricole "déconnecté".

Leurs formations, dont on ne sait rien aujourd'hui en terme de niveaux ou de contenus, seront assurées par des professionnels en misant sur le "pair à pair". Une formation sans enseignant·es donc.

A propos des futur·es étudiant·es, Audrey Bourolleau explique que « ...Ce que nous voulons leur donner, c'est vraiment une posture de chef d'entreprise agricole ». Une vision qui se confirme par l'association entre l'école "Hectar" et l'école "42" (un autre campus de startups fondé par Xavier Niel) dans l'objectif est d'inclure un programme de formation sur l'intelligence artificielle appliquée à l'agriculture. Et cette partie théorique s'appuiera sur une mise en pratique dans des serres verticales et connectées, des décisions par l'IA sur les conduites de culture, une utilisation et programmation de robots de désherbage... Une agriculture sans hommes et sans femmes donc.

Grâce au service public, l'enseignement agricole gratuit et laïc existe déjà

Contrairement à ce que semble penser Madame Bourolleau et Monsieur Niel, l'Enseignement Agricole Public et gratuit existe et assure depuis toujours, et sur l'ensemble du territoire, la formation des professionnel·les du monde agricole et rural.

Le problème est que ce projet Hectar met un peu plus en danger très directement cet enseignement public en ce qu'il matérialise une marchandisation de la formation et une concurrence déloyale du privé favorisé par un gouvernement qui en regard a infligé à l'outil public de formation des baisses drastiques de budgets sur les trois dernières lois de finances.

Pour nos organisations, il revient à l'enseignement agricole public de renforcer et de répartir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire afin de répondre de manière juste à la fois aux besoins des familles, des professionnels et de la société en général.

Sur le plan environnemental, il y a urgence à lutter contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, mais pas par une agriculture qui stocke du carbone pour vendre de la compensation et permettre ainsi aux autres activités de ne pas évoluer.

Sur le plan social, face à la double surexploitation des ressources naturelles et du travail, il y a nécessité à améliorer les conditions de travail et de vie et la rémunération, des paysan·nes et des salarié·es de l'agriculture et de l'agroalimentaire, mais pas par une course effrénée à la compétitivité.

Si nous partageons la nécessité d'une évolution des modes de production et de transformation en agriculture, la conception de cette nouvelle agriculture vue par Monsieur Niel et Madame Bourolleau n'est pas la nôtre.

**Nous vous invitons à nous rejoindre le mardi 29 juin 2021 (11 h 00 - 16 h 00),
devant l'école Hectar, sur la commune de Lévis saint Nom, dans les Yvelines,
pour un enseignement agricole public et laïc et pour une agriculture qui rémunère ses
salarié·es et ses paysan·nes, nombreux·euses sur tout le territoire.**